



11^{ème} édition du Forum Mondial pour la Migration et le Développement

Side Event

« Les politiques migratoires au Maroc et le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières »

Marrakech, le 7 décembre 2018

De pays d'émigration et de transit, le Maroc est devenu, depuis ces dernières années, un pays de destination pour un nombre croissant de migrants irréguliers, pour beaucoup d'origine subsaharienne qui se trouvent au Maroc, essayant souvent de rejoindre l'Europe, et vivant dans des conditions difficiles et précaires.

De ce fait, la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile, insufflée par la vision et les directives éclairées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI- Que Dieu l'Assiste, a été conçue en 2013 pour venir en aide à ces migrants et réfugiés. Elle correspondait aussi à une recherche de mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques avec les engagements internationaux du Royaume, ainsi qu'avec l'esprit de la Constitution de 2011.

La mise en œuvre de cette politique a nécessité le déploiement d'important moyens financiers et humains pour progresser sur la voie de garantir les droits des migrants et leur assurer une meilleure intégration afin de leur permettre de se bâtir un nouvel avenir dans leur pays d'accueil qu'est le Maroc.

Au cours de ces cinq dernières années, le Maroc a entrepris un ensemble de mesures, notamment la réalisation des campagnes de régularisation de 2014 et de 2017. Rappelons que cette dernière initiative témoigne de l'engagement du Maroc à poursuivre sa politique d'ouverture et d'hospitalité. De la même manière et afin d'activer le processus d'intégration, le Maroc a procédé à l'ouverture de l'ensemble de ses services publics aux migrants et aux réfugiés, afin qu'ils puissent bénéficier au même titre que les Marocains, d'un accès à la santé, à l'éducation, à la protection juridique, à l'emploi et à la formation professionnelle. Enfin, un travail soutenu a été réalisé au niveau législatif et réglementaire, à travers l'adoption de la loi relative à la traite des êtres humains et le texte d'application y afférent ainsi que l'élaboration des projets de loi relatifs à l'asile et à l'immigration.

Au niveau international, le Maroc a défendu le principe de la gouvernance de la migration, qui repose sur la base de « la responsabilité de chacun et la solidarité de tous ». Sa politique s'est érigée en modèle régional de gestion responsable et solidaire du phénomène migratoire et a été largement saluée par la communauté internationale. À cet égard, au cours des années 2017 et 2018, le Maroc co-préside avec l'Allemagne le Forum mondial pour la Migration et le Développement.

Aussi, la Présidence de l'Union Africaine a confié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI- Que Dieu l'Assiste, le mandat de « Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration », suite à la réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine. C'est ainsi que Sa Majesté a soumis au 30^{ème} Sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba en janvier 2018, un document constituant l'«Agenda Africain pour la Migration». Cet Agenda doit «tendre à faire de la migration un levier de co-développement, un pilier de la coopération Sud-Sud, et un vecteur de solidarité».

Par ailleurs, il est essentiel de considérer que la liberté de circulation des personnes et des biens fait en sorte que la migration des personnes se déroule dans de meilleures conditions, et qu'elle limite l'immigration irrégulière, source, avant toute chose, d'exclusion et de souffrance, de traite et de trafic des personnes. Et c'est cela toute la signification du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dont l'adoption est prévue lors de la conférence intergouvernementale que le Maroc a l'honneur d'abriter les 10 et 11 décembre 2018 sous l'égide des Nations Unies.

La politique migratoire du Maroc, s'inscrit en faveur d'une gouvernance mondiale de la migration, dans le cadre des efforts renouvelés de la communauté internationale, estimant que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et

régulières, marquera un point d'inflexion pour instaurer un système beaucoup plus prévisible et responsable de gestion des migrations au niveau international.

A cette occasion, le Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM), organise un side event en marge de la tenue de la 11^{ème} édition du Forum Mondial pour la Migration et le Développement et ce, le 7 décembre 2018.

Pour rappel, cette onzième édition du Forum organisée sous la co-présidence germano-marocaine du 5 au 7 décembre 2018 à Marrakech et portant pour thème : « Honorer les engagements internationaux pour libérer le potentiel de tous les migrants pour le développement » sera l'occasion de discuter et d'échanger autour des questions migratoires sous le prisme de la mise en œuvre des cadres juridiques internationaux, afin de maximiser les effets bénéfiques de la migration sur le développement.

Dans ce contexte particulièrement riche, le Side Event sera consacré à la présentation des principales avancées dans la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile, à l'occasion du cinquième anniversaire de son lancement suivi de celle relative à une ébauche du plan d'actions national de mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Il s'agit donc d'une opportunité, à la veille de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières de mettre l'accent sur la contribution du Maroc dans sa mise en œuvre, en présence des institutions publiques, des parlementaires, des représentants des associations de la société civile, du secteur privé ainsi que des chercheurs et experts dans le domaine de la migration.

Programme

Heure	Thèmes
8h30-8h45	<p>Mot d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none">▪ M. El Habib NADIR, Secrétaire Général du Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, chargé des MRE et des Affaires de la Migration (MDCMREAM) et Co-Président du Forum Mondial pour la Migration et le Développement (GFMD) 2017-2018.
8h45-9h45	<p>Présentation du rapport 2018 de la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile et l'ébauche d'un plan d'actions national de mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.</p> <p>Modérateur : M. Lahcen HADDAD, Parlementaire marocain.</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ M. Ahmed SKIM, Directeur des Affaires de la Migration, Ministère Délégué Chargé des MRE et des Affaires de la Migration (MDCMREAM).▪ M. Diop MOUNTAGA, Président de l'Association Kirikou.▪ M. Ali SERHANI, Représentant de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc - CGEM▪ Mme Ana FONSECA, Cheffe de mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations au Maroc (OIM).▪ M. Lars Hartenstein, Directeur associé, Bureau d'Etudes McKinsey&Co.